



REVUE
DE LA

GENDARMERIE ROYALE

Trimestriel d'information • N° 87 20 DH



LA GESTION DES GRANDS ÉVÉNEMENTS

DOSSIER



JANVIER
MARS
2026

LA GESTION DES GRANDS ÉVÉNEMENTS



Des manifestations culturelles de rayonnement mondial aux conférences et congrès internationaux, en passant par les compétitions sportives majeures, le Maroc s'impose aujourd'hui comme un lieu incontournable pour l'accueil d'événements internationaux de grande envergure, dans tous les domaines et à différentes dimensions.

La dernière Coupe d'Afrique des Nations, organisée du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026, en est le meilleur exemple. Elle a permis de mettre en valeur **"le modèle d'excellence"** marocain et de démontrer, au monde entier, le savoir-faire du Royaume dans l'organisation des grands événements sportifs, conformément aux normes internationales les plus exigeantes. Cette CAN a également constitué une occasion pour **"mesurer le bond qualitatif que le Royaume a réalisé sur la voie du développement et du progrès, fruit d'une vision de long terme et d'un modèle marocain singulier et performant qui place le citoyen au centre de toutes les ambitions"**, a souligné S.M. le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, dans un message de remerciements adressé à toutes les composantes de la Nation pour leur contribution à la pleine réussite de la 35^{ème} édition de la CAN.

La désignation récurrente du Maroc comme pays hôte de grandes manifestations sportives illustre la confiance durable que lui accorde la communauté internationale. "Cette confiance repose en premier lieu sur la stabilité et la sécurité du Maroc qui garantissent aux organisateurs un cadre sûr, prévisible et propice à l'accueil de milliers d'athlètes, de délégations officielles et de millions de téléspectateurs à travers le monde", comme l'a souligné monsieur le ministre Nasser BOURITA dans une interview exclusive accordée à la Revue de la Gendarmerie Royale.

Derrière cette reconnaissance unanime, se déploie une gouvernance sécuritaire intégrée, où prévention, anticipation et coordination forment les piliers fondamentaux pour garantir la protection des personnes, des biens et des infrastructures. Dans ce cadre, la Gendarmerie Royale s'affirme comme un acteur central de la sécurisation des grands événements, mobilisant son expertise territoriale, son organisation flexible et dynamique, ses capacités opérationnelles, ainsi que son savoir-faire en matière de gestion des foules et de préservation de l'ordre et de la sécurité publics. Cette édition de la Revue revient sur l'approche globale et participative adoptée par la Gendarmerie Royale dans le cadre de la gestion des grands événements, avec un focus sur le dispositif déployé lors de la CAN 2025. Elle propose également des analyses et des retours d'expérience d'experts nationaux et internationaux, offrant un éclairage précieux sur les principes de planification, de coordination et de sécurisation des rassemblements de masse.

Dans un monde de plus en plus numérique, la sécurisation des grands événements dépasse aujourd'hui le simple périmètre physique. Ces rendez-vous phares constituent désormais "l'épicentre d'un théâtre d'opération hybride dont les enjeux de sécurité se jouent aussi en ligne, dans l'espace informationnel". Anticipation, coordination interinstitutionnelle et maîtrise de l'information deviennent les mots d'ordre pour assurer le plein succès des manifestations organisées par le Maroc, consolidant ainsi son rayonnement sur les plans continental et international.■

Bonne lecture.

SOMMAIRE



LA REVUE
**GENDARMERIE
ROYALE**

revuegendarmerie@gr.ma
+212 537 71 75 26
+212 537 71 74 41

Directeur de la Revue
Colonel
Mohammed CHEGDALI

Comité de Rédaction et de Lecture
Colonel-Major Samir BOUGRIENE
Colonel-Major Mouncef BOUCHEKIF
Colonel Mohammed EL ANTRI
Colonel Mohieddine HATIMI
Commandant Rachid BOUCHAMA
Capitaine Issam EL MILOUDI

Secrétariat
Capitaine Mohammed EL HOUARI
Mdl/G Ayoub BELLAQIRA

Photos
Service Central de la Communication
G.R
Service Ciné-Photo G.R

Activités Royales
Avec MAP

Infographie
Mdl/C Youssef CHAHRI
Mdl/G Chaimae EL MOUHTADI
Mdl/G Mohcine EL BASRAOUI

Conception, édition et réalisation
Service Central de la Communication
de la Gendarmerie Royale

Régie publicitaire
Mediarep
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour,
Casablanca, Maroc
Téléphone : +212 522 36 13 30
Email : contact@mediarep.ma

Impression
Bahi Print

Les articles publiés dans ce magazine
ne reflètent pas l'opinion de l'Institution
et n'engagent que la responsabilité
de leurs auteurs.



35^{ème} ÉDITION
DE LA COUPE
D'AFRIQUE DES
NATIONS

S.M. LE ROI
ADRESSE SES
REMERCIEMENTS
À L'ENSEMBLE DES
COMPOSANTES
DE LA NATION

06



ACTIVITÉS DE
LA GENDARMERIE
ROYALE
**BILAN DE
L'ANNÉE
2025**

09



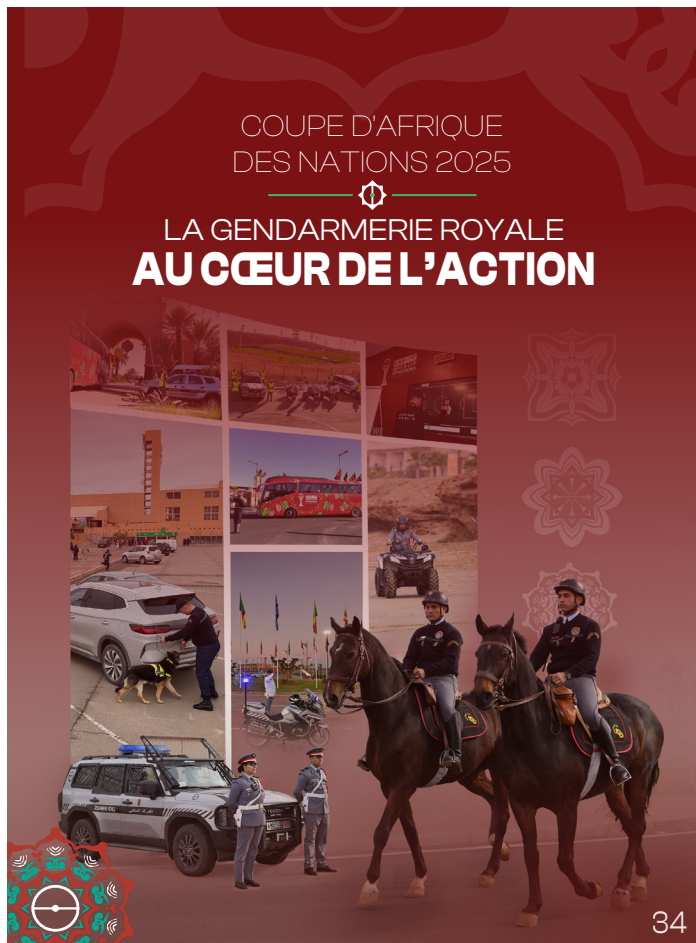
**FACE AUX
INTEMPÉRIES**

LA GENDARMERIE ROYALE
FORTEMENT MOBILISÉE

25

DOSSIER





LA GRANDE INTERVIEW 58

MONSIEUR
NASSER BOURITA
Ministre des Affaires Étrangères,
de la Coopération Africaine et
des Marocains Résidant à l'Étranger

68 INNOVATION & SÉCURITÉ

LA NÉCESSAIRE PRISE EN COMPTE
DES **RISQUES** ET DES **BÉNÉFICES**
DE **L'OPEN DATA**
À L'HEURE DE
**L'INTELLIGENCE
ARTIFICIELLE**

M. THIERRY BERTHIER



LA GESTION DES GRANDS ÉVÉNEMENTS

LA GESTION DES GRANDS **ÉVÉNEMENTS** **L'APPROCHE MAROCAINE**



M. EL HABIB BELKOUCH
Délégué Interministériel aux
Droits de l'Homme

44

COMPRENDRE **L'ESPACE
INFORMATIONNEL**
POUR MIEUX SÉCURISER
LES GRANDS ÉVÉNEMENTS

54

ENTRETIEN...

LA GESTION

DES GRANDS ÉVÉNEMENTS

L'APPROCHE MAROCAINE



M. EL HABIB BELKOUCH

Délégué Interministériel aux
Droits de l'Homme

Propos recueillis par :
Le Capitaine ISSAM EL MILOUDI



Durant les deux dernières décennies, le Maroc est devenu une terre d'accueil des grands événements internationaux. **Quels sont les enjeux qui en découlent ?**

L'organisation des grandes manifestations sportives dépasse aujourd'hui la seule dimension sportive ou économique. Elle engage directement la responsabilité des États hôtes, des autorités publiques, des fédérations sportives et des acteurs privés au regard des normes internationales des droits humains, telles que consacrées par les instruments onusiens et régionaux, ainsi que par les standards de gouvernance responsable du sport. Les grands événements sportifs peuvent constituer un levier positif pour le développement des infrastructures, la promotion de la cohésion sociale et le renforcement du rayonnement international. Toutefois, ces opportunités s'accompagnent d'obligations renforcées en matière de respect, de protection et de mise en œuvre effective des droits humains. Conformément aux principes internationaux, il incombe à l'État hôte d'anticiper les risques d'atteintes aux droits humains et de les intégrer dès la phase de planification. Cette approche suppose l'adoption de mécanismes de diligence raisonnable tout au long du cycle de l'événement, incluant la préparation, le déroulement et l'héritage post-événement. Elle implique également la mise en place de mécanismes de recours effectifs et accessibles.

Dans le contexte marocain, marqué par l'organisation et la perspective d'accueil de compétitions sportives d'envergure régionale et internationale, ces enjeux revêtent une importance particulière.



Le Maroc dispose d'atouts notables, notamment une tradition sportive affirmée, des ambitions en matière d'infrastructures modernes et un cadre institutionnel en évolution. Toutefois, l'alignement sur les standards internationaux en matière de sport et de droits humains requiert une intégration explicite de ces considérations dans la gouvernance des événements sportifs. Il suppose également une coordination renforcée entre les autorités publiques, les fédérations sportives, les journalistes et la société civile, ainsi que l'adoption d'outils de suivi et d'évaluation.

Dans cette perspective, les grands événements sportifs peuvent constituer une opportunité stratégique pour consolider l'État de droit et renforcer la protection des droits économiques, sociaux et culturels. Ils peuvent également contribuer à accroître la crédibilité internationale du Maroc en tant qu'acteur engagé en faveur d'un sport éthique, inclusif et durable. Une approche institutionnelle cohérente implique de considérer le sport non comme une zone d'exception, mais comme un espace d'application pleine et entière des droits humains. Elle repose sur une vision de long terme, la participation effective des parties prenantes et une articulation claire entre développement sportif, durabilité et respect des droits humains.

Quelle **approche sécuritaire** est-elle à privilégier en matière de gestion des grandes manifestations, notamment sportives ?

Une approche sécuritaire des grandes manifestations sportives doit être envisagée comme une composante intégrée de la gouvernance responsable, alignée sur les principes des droits humains. Elle repose sur l'anticipation et l'évaluation systématique des risques, et la compréhension des dynamiques collectives, considérant non seulement la sûreté physique des participants et des spectateurs, mais également la protection des libertés fondamentales et la prévention des atteintes potentielles aux droits.

Cette approche suppose une planification rigoureuse et multi-acteurs, associant autorités publiques, forces de sécurité, organisateurs, journalistes, jeunes volontaires, collectivités territoriales, et entreprises de services, afin d'assurer une organisation fluide des accès, des flux et des déplacements, et de réduire les facteurs structurels de tension. Elle repose également sur le dialogue et la médiation avec les publics concernés, notamment les supporters, ainsi que sur la présence rationnelle de dispositifs de sécurité, contribuant à instaurer un climat de confiance et de coopération, élément déterminant de la sécurité collective.

Conformément aux normes internationales relatives aux droits humains, toute action sécuritaire doit être guidée par les principes de légalité, de nécessité, de proportionnalité et de responsabilité, en faisant de l'usage de la force une mesure de dernier recours strictement encadrée. Le respect de la dignité humaine, la prévention des discriminations, la protection des groupes vulnérables et la garantie de mécanismes effectifs de redevabilité constituent des conditions essentielles de la légitimité de l'action publique dans

ce domaine aussi. À cet égard, la formation spécialisée des forces de sécurité à la gestion non violente des foules, à la désescalade et aux droits humains, ainsi que l'évaluation des dispositifs après chaque événement afin d'en tirer les enseignements pour les événements futurs, sont indispensables pour prévenir les violations, renforcer la confiance du public et assurer la durabilité des politiques de sécurité lors des grandes manifestations sportives.

Enfin, une approche sécuritaire bien conçue contribue à l'héritage durable, en renforçant les capacités institutionnelles et opérationnelles locales, en consolidant la crédibilité des autorités organisatrices et en valorisant l'impact social et institutionnel des manifestations sportives.

Comment allier **liberté** et **gestion de l'ordre public** lors des grands rassemblements ?

Allier liberté et gestion de l'ordre public lors des grandes manifestations sportives est un enjeu majeur des sociétés démocratiques. Ces événements rassemblent des foules importantes, créent une forte charge émotionnelle et peuvent exposer à des risques de violence. Toutefois il s'agit aussi d'espaces d'expression populaire et de célébration collective. Dans ce cas, l'équilibre est nécessaire, puisque l'ordre public n'est pas l'ennemi de la liberté, mais il en est la condition, pour une vraie jouissance. De là, découle la consécration du droit à la sécurité pour la Constitution du Royaume du Maroc.

Cet équilibre repose sur la proportionnalité des mesures de sécurité, en les adaptant aux niveaux de risques réels et en intervenant de manière préventive, ainsi qu'en élaborant des stratégies d'intervention ciblée contre les comportements dangereux, sans sanctionner l'ensemble des participants à ces manifestations.



Il s'agit également d'opter pour une gestion moderne de l'ordre public qui va au-delà de la contrainte pour instaurer un dialogue réel avec les supporters, les associations, les clubs, les organisateurs, permettant ainsi d'anticiper les tensions et d'ouvrir la voie à des formes de médiation et de communication. D'autant plus que la formation des forces de l'ordre en ce sens, contribue à apaiser le climat sportif.

Enfin, il existe des outils technologiques qui améliorent le niveau de sécurité et d'accès organisé aux lieux des manifestations sportives, à condition que ces derniers respectent la vie privée et que leur usage soit strictement encadré par la loi.

Une telle gestion transforme les événements sportifs en des espaces de fête partagée, plutôt qu'en lieux de confrontations. Ainsi, la sécurité est promue comme un levier pour un héritage durable, inclusif et institutionnellement solide des événements sportifs.

Jusqu'à quel niveau les médias contribuent-ils à la gestion des grands événements ?

Le sport, en tant que vecteur de cohésion sociale et de rapprochement des peuples, constitue un espace privilégié de tolérance, de partage et d'inclusion. Cependant, en l'absence de garde-fous, il peut également devenir un terrain où se manifestent des discours de haine, de racisme ou de discrimination et de violence. Dans ce contexte, les journalistes sportifs jouent un rôle central : ils peuvent promouvoir les valeurs de respect, d'égalité et de diversité, mais ils peuvent également, parfois involontairement, relayer ou amplifier des messages discriminatoires ou xénophobes.

Dans le contexte actuel d'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2025 et dans le cadre des ambitions du Maroc pour l'accueil de compétitions internationales majeures, y compris la coupe du Monde 2030, le Maroc a intégré dans ses cahiers de charges

des engagements explicites en matière de droits humains, incluant la lutte contre toutes les formes de discrimination. Ces engagements traduisent une volonté de faire du sport un levier d'inclusion et de respect mutuel.

Parallèlement, le Rapport A/HRC/60/69 du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme, présenté en application de la résolution 54/25, et la résolution 60/24 du Conseil des Droits de l'Homme (7 octobre 2025) soulignent la nécessité pour les États, les fédérations sportives et les médias de renforcer la formation des journalistes et de promouvoir une couverture éthique, sensible aux droits humains et à la diversité. Ces recommandations s'inscrivent également dans la continuité des engagements de la Déclaration et du Programme d'action de Durban et des stratégies nationales marocaines de lutte contre les discriminations.

En ce sens, la Délégation Interministérielle aux Droits de l'Homme (DIDH) a organisé en novembre et décembre 2025 simultanément à Casablanca et à Tanger des ateliers de renforcement des capacités, encadrés par des experts en droits de l'homme, en politiques sportives et développement des compétences médiatiques et communicationnelles. Une centaine de journalistes sportifs marocains représentant divers médias dont le pôle public, la presse écrite, la presse électronique et les radios ont pris part à ces ateliers, dont l'objectif était de prévenir et limiter la diffusion de stéréotypes, de discours discriminatoires ou haineux lors de la couverture des événements sportifs.

Mais à mesure que les matchs deviennent plus disputés et la pression médiatique intensifiée, la responsabilité des médias s'accroît, c'est ce qu'on a vécu au début des matchs de quarts de finale de la CAN, à une étape où la compétition s'est intensifiée, les enjeux se sont exacerbés et l'émotion collective a atteint son paroxysme.



Dans ce cadre, la Délégation Interministérielle aux Droits de l'Homme a publié le guide du journaliste sportif intitulé : **"Pour une presse sportive engagée en faveur des Droits Humains"**. Ce guide offre aux journalistes des repères éthiques et professionnels essentiels pour assurer une couverture rigoureuse, responsable et respectueuse des droits humains, contribuant à préserver l'esprit sportif, le fair-play et le vivre ensemble.

Ce guide a été présenté devant un public composé de journalistes professionnels et d'étudiantes et étudiants inscrits en master de journalisme sportif à l'Institut Supérieur de l'Information et de la Communication (ISIC), dans une logique résolument tournée vers l'avenir. Cette démarche s'inscrit dans l'ambition d'intégrer progressivement les contenus et les recommandations du guide au sein des modules de formation des étudiants, afin de contribuer à la formation des prochaines générations de journalistes. Ces futurs professionnels seront appelés à couvrir des événements sportifs internationaux d'envergure, notamment la Coupe du monde, et à exercer leur métier dans un contexte exigeant, où la responsabilité médiatique, le respect des droits humains et la prévention des discours de discrimination et de haine revêtent une importance croissante.

De telles initiatives contribuent à diffuser une image positive, responsable et respectueuse des droits humains, consolidant le rôle du Maroc en tant que pays hôte engagé pour un sport éthique et inclusif. ■